

La Lettre du Recruteur **BTP**

bulletin d'information mensuel des recruteurs du secteur BTP | Media de l'emploi BTP

En partenariat avec

L'Agence Internet Pour l'Emploi BTP



Fabienne Haehnel,
secrétaire en bâtiment
exerçant en télétravail



INTERVIEW TELEPHONIQUE PME BTP – OCTOBRE 2008



"Pour moi, le télétravail est vraiment une situation parfaite."

1- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je me présente Fabienne Haehnel, j'ai 42 ans et habite en banlieue de Strasbourg.

Depuis le 1er septembre 2008, je suis secrétaire indépendante exerçant grâce au télétravail

2- Pourquoi avez-vous choisi de travailler dans le BTP ?

J'ai choisi de travailler dans ce secteur d'activité parce que je n'ai jamais autant accroché qu'avec le secteur du BTP depuis 1985

En effet, mes 12 années de services au sein d'une AGENCE IMMOBILIERE PROMOTEUR CONSTRUCTEUR, m'ont permis d'acquérir une expérience professionnelle très enrichissante dans le domaine du secrétariat commercial, technique de la construction et aide à la comptabilité.

De petite structure, j'ai pu y rencontrer les différents services, en l'absence et remplacement de mes collègues. De ce fait, j'ai pu suivre l'évolution des programmes immobiliers, de la conception à la livraison des lots, dans le cadre de la garantie de parfait achèvement du gros-œuvre au second œuvre.

J'ai également occupé divers emplois en CDD ou missions intérimaires durant 4 années dans divers secteurs d'activité (hôtesse d'accueil, hôtesse de caisse, secrétaire dans un garage, vendeuse en puériculture, préparatrice de commande, opératrice de saisie alphanumérique...) mais ces derniers ne m'ont pas plu particulièrement.

Je souhaiterais donc pouvoir retrouver des missions pour le secteur de BTP.

Lors d'une de mes dernières missions intérimaire, j'avais pour activité la transcription de dictées numériques (lettres de convocation et rapports d'expertise) au sein d'un Grand Groupe d'Experts en Assurance Sinistre Construction. (bien plus pratique et rapide que la transcription de documents manuscrits – gain de temps considérable pour l'entreprise et la secrétaire)

Il m'est donc venu l'idée de pratiquer ce service à distance en indépendant depuis mon domicile. J'ai aussitôt décidé d'investir pour l'achat d'un matériel de transcription.

1-

Depuis ma création et mes recherches actives, j'ai eu l'opportunité de travailler pour un Grand Groupe d'Experts (basé en région parisienne) pour la transcription de lettres de convocations et rapports qui m'ont été transmis par internet fichiers sons ; Société en surcroit de travail pour leurs diverses agences de tous départements de France).

UNE EXPERIENCE DE PLUS, car Il a fallu que je m'adapte aux différents accents ...

2-

J'ai également été sollicitée par un particulier (Client du Midi de la France) pour la retranscription d'une thèse pour une étudiante en sociologie sur le « Devenir de la Camargue».

Ce dernier m'a fait parvenir 1 CD de 9 fichiers par voie postale.

EXPERIENCE EGALEMENT ENRICHISSANTE car il s'agissait d'interviews à transcrire (interviews de plusieurs personnes, en l'occurrence récits des sinistrés qui ont vécu les inondations) d'où il sortira un livre.

A ce jour, il est regrettable de constater que suite à mes prospects effectués dans ma région, ce concept n'est visiblement pas encore considéré, je persévère cependant dans mes recherches de clients.

En plus des retranscriptions, je propose également d'autres services, en l'occurrence :

La transcription de tous documents manuscrits : thèse, rapports de stage, factures, notes d'honoraires, statuts...

Des cours à distance pour l'utilisation des logiciels WORD, EXCEL ou INTERNET.

La relecture et correction de documents.

Une aide à la recherche d'emploi : création, mise en page, relecture et correction des lettres de motivation, curriculum-vitae – aide à la création de services de messagerie NET COURRIER ou LA POSTE NET

Du classement à mon domicile.

3- Quels avantages le télétravail vous apporte-t-il ? Et quels inconvénients ?

Le télétravail est pour moi une situation parfaite, ne possédant pas le permis de conduire, habitant un petit village, je dois donc me déplacer en transports en commun rallongeant ainsi mon temps de transport pour me rendre sur les lieux de mon employeur.

De plus, le fait de travailler à mon domicile me permet d'avoir moins de stress par rapport aux enfants, lorsque qu'il n'y pas de cours ou grèves.

Je peux donc planifier ma semaine et aménager mes propres horaires comme bon me semble, tout en respectant les délais souhaités par mes clients, bien sûr.

Concernant les inconvénients :

Je suis un peu déçue de l'encadrement des ASSEDIC car au départ, j'avais engagé une demande ACRE qui avait été acceptée en son temps, puis refusée étant hors délais (à DEUX MOIS DE MA FIN DE DROIT), mais je ne voulais pas me lancer avant d'avoir un « premier client potentiel ».

Il est déplorable qu'aucune aide n'existe car nous sommes pourtant en recherche active et actif... !

Pour démarrer, je me suis rendue dans les locaux d'ADIE à STRASBOURG (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) qui m'ont autorisé un prêt de 1 500 € remboursable sur une année.

Il est important de savoir que l'association ADIE, apporte son aide et conseil en droits administratifs ou juridiques. Diverses formations sont également proposées.

Pour ma part, j'ai pu suivre une formation gratuite nécessaire à l'utilisation du logiciel CIEL DEVIS et FACTURES dont je me sers pour la comptabilité de mon activité.

Par ce même organisme, je viens également d'obtenir l'accord pour une subvention du Conseil Général du Bas Rhin qui ne devrait pas tarder (bon coup de pouce, mais qui ne me servira malheureusement qu'à « éponger » mes dépenses liées à mon télétravail que j'ai été amenée à avancer).

4- Conseillerez-vous à d'autres personnes de travailler grâce à cette méthode ?

Oui. En particulier pour une mère de famille. Mon regret est de ne l'avoir pas fait plus tôt. En son temps, j'avais pris un congé parental pour mon dernier enfant, c'est à ce moment-là que j'aurai dû démarrer ce concept, car 3 années de non activité m'ont porté préjudice n'étant plus dans le monde du travail.

J'ai donc dû refaire une formation aux nouvelles techniques de secrétariat et accepter des missions intérimaires dans d'autres secteurs d'activité.

Lorsque je faisais de l'intérim, je ne pouvais pas facilement me libérer, en particulier pour mes enfants lorsqu'il y avait un problème à l'école, mais maintenant, je suis présente et ça simplifie beaucoup la vie. Sans parler des grèves à répétition des transports en communs.

5- Quelles relations avez-vous avec l'entreprise pour laquelle vous travaillez ?

J'avais très peu de contact téléphonique avec l'entreprise d'experts pour laquelle j'ai travaillé. Je recevais les directives et consignes par mail. J'y répondais en renvoyant mon rapport par mail. Les échanges étaient essentiellement électroniques.

Sinon, grâce à VIADEO, je suis en contact avec d'autres secrétaires indépendantes et je remarque qu'il y en a de plus en plus. La concurrence est donc rude, notamment pour les tarifs qui sont tellement différents d'une prestataire à une autre.

6- Pourriez-vous, demain, changer de méthode de travail ?

Il faut avouer qu'en ce moment c'est quand même assez calme, alors je vais peut-être devoir me réinscrire en intérim, mais je souhaiterais vraiment éviter d'arriver à cet extrême.

Je recherche avant tout dans le domaine du BTP, car la structure de l'entreprise de promoteur-constructeur dans laquelle j'ai travaillé était une petite structure qui m'a permis de rencontrer tous les services de la conception à la livraison et c'est vraiment un domaine qui me plaît.

Je persévère cependant dans mes prospects, l'idéal étant de trouver deux ou trois clients avec des prestations régulières, ce qui n'est pas le cas en ce moment.

7- Pensez-vous que le télétravail est la méthode de travail de demain ?

Oui. Je pense vraiment que c'est une très bonne méthode de travail. De plus, dans le BTP, il y a vraiment un potentiel en ce qui concerne la retranscription des devis par exemple.

Même s'il faut avouer que les techniciens de nos jours sont formés à tout cela et du coup n'ont plus de besoins en secrétariat.

En tout cas Internet est une belle évolution pour cette méthode de travail et cela facilite vraiment la vie.

J'ai eu l'occasion de dialoguer sur un forum de secrétariat indépendant avec une jeune fille qui travaille également de chez elle, mais qui vient de déménager à Madagascar.

Ce concept lui a permis de garder ses clients à distance.



Secrétaire @ la carte

- une pointe d'activité, un besoin urgent, ponctuel ou régulier d'une secrétaire à distance ?
- pas de local à disposition, votre collaboratrice est absente ?
- plus simple, plus souple et moins coûteux qu'un recrutement, seul le travail réalisé est payé.

Tél. 09 81 60 45 26 - 06 07 55 67 16 - Fax 03 69 20 82 11
haehnel.fabienne@bbox.fr - Siref 507 578 086 00013

[Retour à la Lettre du Recruteur BTP](#)
[Mon avis sur cet article - Transmettre cet article à un ami](#)